

# Le débat ne fait que commencer

Ce lundi 4 mai au Tréport (Seine-Maritime), se tenait la première des trois grandes réunions prévues pour le débat public sur les éoliennes en mer. Les échanges ont été sereins.

LES FAITS

**Un consortium mené par Engie** (ex-GDF Suez), qui a remporté l'appel d'offres sur l'éolien en mer lancé par l'Etat, veut construire un parc de 62 éoliennes au large des côtes picarde et normande. **Le parc** qui pourrait produire de l'électricité à partir de 2021, sera situé à 15 km du Tréport (Seine-Maritime), 14,7 km de Mers-les-Bains (Somme) et 116 km de Dieppe (Seine-Maritime).

**Il s'agit d'un projet d'intérêt national** : un débat public a donc été décidé, pour faire entendre la parole et l'avis du plus grand nombre. Le débat a commencé le 24 avril et sera clos le 31 juillet.

**V**ous donner la parole et la faire entendre», tel est le slogan de la commission nationale du débat public. Hier, à la salle Reggiani du Tréport (Seine-Maritime), lors de la première grande réunion du débat sur le projet d'éoliennes en mer, opposants comme partisans du projet ont pu parler, se faire entendre : aussi bien dans la salle que via le réseau social Twitter ou le site in-



Le public était invité à participer lors de cette première réunion publique.

A SAVOR

Les thèmes

**Le débat public** permet d'aborder les thèmes suivants : « Quelle place pour l'éolien en mer dans la politique énergétique nationale ? » ; « Vers une filière industrielle de l'éolien en mer ? » ; « Pêche, tourisme, maintenance et industrie, quel projet de territoire ? » ; « L'impact du projet sur les activités et pratiques en mer » ; « Les impacts sur l'environnement » ; « Le projet, le paysage et l'identité du territoire ».

## Les modalités

**Trois grandes réunions publiques** hier au Tréport, le 25 juin à Dieppe, le 28 juillet à Mers-les-Bains ; deux conférences-débats ; quatre ateliers thématiques ; vingt débats mobiles (les membres de la commission de débat public vont à la rencontre des citoyens), une exposition. Site internet : <http://eolienenmer-pdlt.debatpublic.fr>

teur de l'énergie au ministère de l'Écologie, a insisté sur le fait que ce projet actuel s'inscrivait non seulement dans le projet de transition énergétique défendu par Ségolène Royal, mais qu'il s'agit surtout de créer une filière de l'éolien en mer, pour vendre cette technologie à l'étranger. Afin de rattraper le retard, en la matière, de la France par rapport à la Grande-Bretagne, qui a davantage de zones propices à l'éolien marin. « On ne construit pas ces éoliennes parce qu'elles sont compétitives économiquement, car ce n'est pas le cas pour l'instant », a précisé Mario Pain un peu plus tard. « On construit pour exporter, plus tard,

Les opposants, eux, ont dit leur sentiment d'être sacrifiés. « Cela créera des emplois localement », a justifié Mario Pain. Selon Engie, « 125 emplois directs, locaux et pérennes ». « Combien d'emplois de pêcheurs perdus ? », a interrogé Olivier Bécquet, président de la commission environnement du comité régional des pêches maritimes de Haute-Normandie. Pour les pêcheurs, le seul choix de la zone d'implantation, très riche en poissons, disqualifie le projet. Eux ne voient aucune différence, d'ailleurs, entre les projets de 2010 et l'actuel, concernant cette zone. Ce débat – parmi tant d'autres – ne fait que commencer.

gouvernement pour cause de tamponneuse trop élevé. À la question « 2010, 2015, les modifications ont-elles fait bouger les signes ? », Jean-Baptiste Séjourné, directeur délégué d'Engie (le nouveau nom de GDF-Suez), a répondu qu'il y avait moins d'éoliennes (62 contre 141). Mario Pain, direc-

L'ombre du débat de 2010

La première table ronde avait pour thème les différences ou ressemblances avec le projet de 2010, abandonné par le précédent